

« Nous faisons notre travail, c'est tout »

Après une matinée à auditionner trois protagonistes, dont le principal, dans l'affaire Benalla, Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, fait le point.

Anne-Marie Coursimault

anne-marie.coursimault@centrefrance.com

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, co-rapporteur de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla, a pris 45 minutes pour entendre le principal protagoniste.

■ **Alexandre Benalla a minimisé ses liens avec Emmanuel Macron. Êtes-vous convaincu par ses réponses ou les qualifieriez-vous de leçon bien apprise ?** Nous avons eu une audition approfondie dans le respect, le calme, avec vigilance, sans aucune complaisance ni procès d'intention. Je n'ai pas à juger de ce qu'il a répondu. Les vingt-cinq auditions qui ont eu lieu à ce jour ont été marquées par notre souci de connaître la vérité, de déceler les dysfonctionnements qui ont été très nombreux et de faire des propositions pour y remédier. Ce qui est notre rôle. Nous ne sommes pas acharnés.

■ **Auditionné hier, Yann**

Drouet, ancien directeur de cabinet du préfet du Loiret devenu directeur de cabinet du préfet de police de Paris, a mis à mal la version d'Alexandre Benalla sur son port d'arme... Yann Drouet montre que, sur le port d'arme, il y a des versions contradictoires. Il confirme que le port d'arme a été autorisé grâce à un courriel du directeur de cabinet de l'Élysée et Alexandre Benalla vient dire que c'était pour sa sécurité personnelle ! C'est encore une autre version.

■ **Que va-t-il se passer maintenant ?** Nous devons recevoir des protagonistes et des personnes pour nous éclairer pour les propositions que nous ferons, notamment par rapport à la sécurité du chef de l'État et des autres personnalités. La commission d'enquête a démarré en juillet. On rendra le rapport avant la durée maximale de six mois.

■ **Certains s'interrogent sur l'utilité d'une telle commission.** C'est bénéfique. Il y a déjà des conséquences de notre travail. Si le président de la République a annoncé qu'il allait réorganiser l'Élysée, c'est qu'il



AUDITION. Jean-Pierre Sueur (à droite) a auditionné Alexandre Benalla (à gauche) pendant 45 minutes, hier. PHOTO AFP

y avait des raisons. Tous les membres du cabinet, y compris ceux qui ne sont pas marqués au Journal officiel, doivent désormais publier une déclaration de leur patrimoine et d'intérêts. Cette commission a beaucoup plus d'effet qu'on ne le croit.

■ **Alexandre Benalla et l'exécutif accusent les sénateurs d'instrumentaliser l'affaire à des fins politiques,**

pour déstabiliser Emmanuel Macron. À l'approche de nouvelles élections, ce pourrait ne pas être totalement faux... Cela n'a aucun sens, aucun fondement. S'il y a une commission d'enquête qui a explosé en vol pour des questions politiques, c'est celle de l'Assemblée nationale. Nous, nous auditionnons tout le monde. Nous travaillons beaucoup, en totale indé-

pendance. Je travaille plus que quand j'étais député, franchement ! Philippe Bas (LR), Muriel Jourdat (LR) et moi-même (PS), qui dirigeons les opérations, n'avons pas les mêmes idées politiques, mais nous sommes totalement solidaires. Nous préparons les auditions ensemble, car nous ne nous plaçons pas sur le terrain politique mais sur le terrain constitutionnel. La protection du président est une politique publique menée par des agents publics. Le Sénat peut contrôler le gouvernement et évaluer les politiques publiques. Nous sommes dans notre champ.

« Il faut respecter la séparation des pouvoirs »

■ **Vous venez de sortir un livre sur Victor Hugo au Sénat. « Sénateurs, prouvez que vous êtes nécessaires », a exhorté l'écrivain, en 1877, dans l'hémicycle. À l'heure où le président de la République réfléchit à une réforme constitutionnelle qui réduira le nombre de parlementaires, le message n'est-il pas de démontrer l'utilité du Sénat, garant du bon fonctionnement des ins-**

titutions ? Nous n'avons pas voulu faire la publicité du Sénat. Ce n'est pas nous qui avons incité M. Benalla et M. Craze à molester des citoyens dans la rue, devant les forces de police ! Nous, nous n'avons pas posé de questions liées à l'action judiciaire. Le Sénat donne l'illustration de la nécessité de contre-pouvoirs dans un pays : c'est l'essence de la démocratie. Des juristes m'ont dit : « C'est très bien pour la République que tout le monde puisse voir ces vingt-cinq auditions en direct. C'est transparent ». On exerce ce pouvoir.

Je comprends que le pouvoir exécutif nous dise, le matin, le midi et le soir, qu'il faut respecter l'indépendance de la justice, mais je leur rétorque qu'il faut aussi respecter la séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif. Les pressions exercées contre nous se retournent contre leurs auteurs. Les attaques de Benjamin Grivault, porte-parole du gouvernement, n'ont pas de fondement. Nous faisons notre travail, c'est tout. ■

(*) Sur www.larep.fr : ce qu'il faut retenir des auditions.